



Le Parti évangélique (PEV) demande un moratoire en matière de planification hospitalière

Comprenant les préoccupations légitimes des pétitionnaires qui s'opposent à un site unique cantonal Mère-enfant à la Chaux-de-Fonds, le PEV ne souscrit toutefois pas à la vision unilatérale que sous-entend cette démarche.

Nous comprenons bien les habitants du Bas du canton, qui se sentent victimes de tractations politiques qui les dépassent, qui nous dépassent tous ! De la même façon, nous sommes aussi soucieux de l'avenir du tissu hospitalier de notre canton dans son ensemble qui comprend aussi le Val-de-Travers. Cette pétition ne peut qu'engendrer de l'animosité supplémentaire entre le Haut et le Bas du canton, sans vraiment résoudre le problème de fond.

Nous pensons que les centralisations actuellement prévues n'apporteront pas de réelles diminutions de coûts pour notre canton, tant les sommes prévues pour rénover et développer les hôpitaux sont importantes. Ce d'autant plus si on y inclut les frais indirects induits par les centralisations : frais de déplacements et d'ambulances, risques causés par des trajets prolongés.

Le PEV estime que les bassins de populations, aussi bien dans le Haut que dans le Bas, sont suffisants pour le bon fonctionnement de 2 entités Mère-enfants. La qualité des soins apportés à la population passe par des services de proximité.

Par conséquent, nous demandons un moratoire en matière de planification hospitalière. Les déplacements successifs de services entiers (administratifs et hospitaliers) ne doit pas se faire sur le dos de la population et du personnel sans que la plus-value en terme de qualité des prestations et d'efficience n'ait pu être démontrée. Nous estimons que la population ne doit pas être prise en otage par des technocrates enfermés dans leur tour d'ivoire et incapables de transmettre une vision globale à notre population.

Neuchâtel, le 6 avril 2008/RM/DR

Pour plus d'informations:

Daniel Delisle, co-président PEV Neuchâtel : 079 228 95 85

Raymond Martin, co-président PEV Neuchâtel : [032 861 10 46](tel:0328611046)